

## VOILER LES FILLETES DES LA MATERNELLE : UN REVE ISLAMISTE

**« Le voile est le symbole de l'inégalité des sexe et de l'infériorisation des femmes. Même des gamines sont considérées comme des objets sexuels tentateurs à cacher sous un voile. »  
Naëm Bestandji**

Lettre ouverte à Monsieur le maire d'Issy-les-Moulineaux

Monsieur le Maire,

À l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, le jeudi 6 novembre, l'école maternelle et primaire La Fontaine de votre commune, Issy-les-Moulineaux, a édité une affiche intitulée « Tous en bleu ! contre le harcèlement ». Cette initiative, louable, s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale contre le harcèlement scolaire portée par madame Brigitte Macron et résolument appuyée par le député de votre circonscription quand celui-ci était ministre de l'Éducation Nationale puis Premier Ministre, Monsieur Gabriel Attal. Cette affiche représente de très jeunes élèves faisant une ronde pour inclure tous les enfants. Parmi eux, certains sont désignés comme étant susceptibles d'être l'objet de moqueries, de discriminations et partant, de harcèlement.



Ainsi sont dessinés, se tenant par la main, des enfants de couleurs de peau différentes, un garçonnet en fauteuil roulant et ... deux fillettes portant un foulard islamique.

Faut-il interpréter cette composition comme une provocation, un défi lancé à l'École de la République ? En effet, l'auteur de l'affiche ne peut ignorer que le port de signes religieux ostensibles est, depuis la loi de 2004, proscrit dans les établissements scolaires et à plus forte raison, dans une école maternelle ou primaire où l'argument de la liberté de choix est une escroquerie manifeste.

Les autorités scolaires ont-elles donné leur aval ? Le port du foulard islamique s'est-il à ce point banalisé et installé dans le paysage urbain qu'il ne serait plus perçu comme un signe religieux ou politique mais comme une particularité essentialisée au même titre qu'un trait physique ou un handicap ?

Unité laïque alerte sur ces graves dérapages, qui, dans la continuité de ces campagnes d'affichages militants de l'ONU, de l'Union européenne comme de certaines municipalités, contribuent à imposer auprès de nos concitoyens l'idée que la liberté des femmes, fussent-elles musulmanes, serait dans le voilement. C'est une tentative d'assignation des femmes issues des quartiers populaires à leurs origines supposées par le biais du port ostensible d'une tenue religieuse intégriste. C'est un pied-de-nez à la promesse républicaine d'émancipation. C'est une marque de mépris pour le combat des Afghanes et des Iraniennes qui luttent pour échapper à la chape de plomb de la religion et de leurs sinistres ministres dans leurs pays respectifs.

En tout état de cause, l'école de la République doit rester un espace libre de toute pression communautaire et religieuse où les enfants peuvent se construire, s'ouvrir au monde du savoir et s'émanciper en toute conscience. La laïcité est la condition *sine qua non* de cet engagement républicain et ne saurait être assimilée à une forme de harcèlement comme pourrait le suggérer cette affiche. Alors que nous nous apprêtons à fêter le 120ème anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, Unité Laïque appelle à la vigilance de tous les instants afin que l'héritage révolutionnaire des Lumières ne se dilue pas dans la molle indifférence, le lâche déni et la tentation des accommodements, mortels pour notre promesse républicaine. Les élus doivent y prendre courageusement toute leur part.

*Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.*